



**Bulletin N° 03 - août 2024**

**CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) DU NIGER**

**CLIMAT - AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE**



## Thème

### **Tendance de la campagne agro-sylvo-pastorale au 31 août 2024**

## **Sommaire**

- I. DONNÉES CLIMATIQUES
- II. DONNÉES AGRICOLES
- III. SITUATION PHYTOSANITAIRE
- IV. SITUATION ACRIDIENNE
- V. SITUATION PASTORALE
- VI. ÉVOLUTION DES PRIX SUR LES MARCHES
- VII. SYNTHÈSE
- VIII. PERSPECTIVES
- IX. AVIS ET CONSEILS

## I. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

### 1.1. Cumul pluviométrique du mois d'août 2024

Le mois d'août 2024 a été marqué par des précipitations modérées à fortes sur la bande Sud du pays. Le cumul pluviométrique mensuel a varié de 20 à 688 mm respectivement à Karguéri et Garagoumsa sur la bande agricole. Plusieurs localités ont enregistré des précipitations journalières significatives (>100 mm) notamment dans les régions de Tillabéri (Téra, Ouallam), Dosso (Gaya, Dogondoutchi), Maradi (Kornaka, Maradi Aéroport), Zinder (Garagoumsa, Zinder Aéroport) et Diffa (Figure 1).

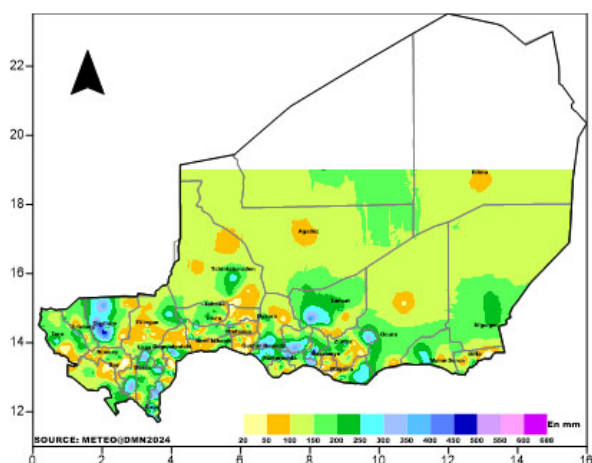


Figure 1 : Cumul pluviométrique du mois d'août 2024.

Quant au cumul saisonnier au 31 août 2024, il a varié entre 50 et 1187 mm respectivement à Bilma et Garagoumsa. On note sur la majeure partie du pays un cumul allant de 300 à 700 mm. Néanmoins, il est observé quelques poches disparates où la pluviométrie oscille entre 800 et 1150 mm, il s'agit des régions de Zinder (Belbedji), Maradi (Sayé Saboua) et Dosso (Dioundou) (Figure 2).

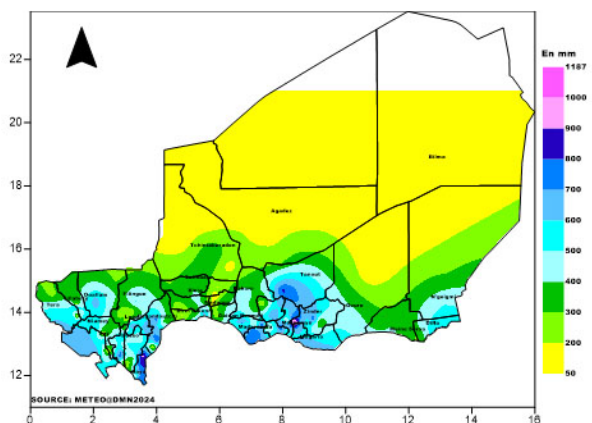


Figure 2 : Cumul pluviométrique au 31 août 2024

### 1.2. Anomalies des précipitations

Le cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020 est excédentaire de 76,1% et de 90,6% par rapport à l'année 2023 sur les postes suivis (Figures 3-a et 3-b).

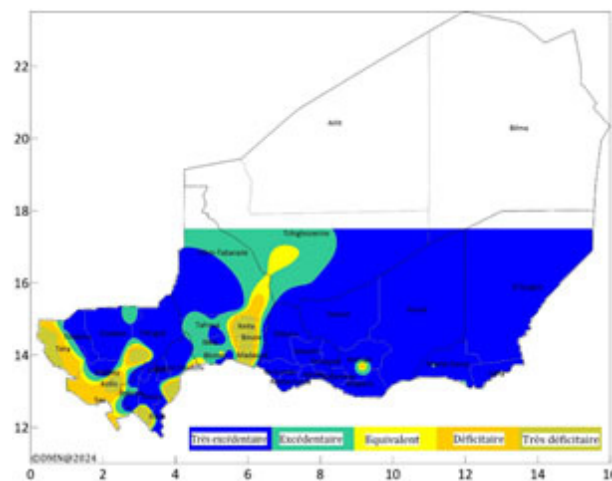


Figure 3-a

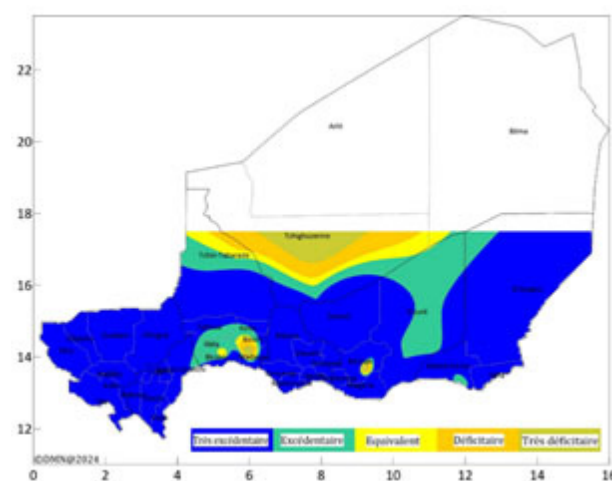


Figure 3-b

Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020 (3-a) et Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à l'année 2023 (3-b)

### 1.3. Indice Normalisé de Végétation

L'anomalie de l'Indice Normalisé de Végétation (NDVI) pour le mois d'août 2024, comparée à la normale de 1981-2010 (Figure 4), révèle une couverture végétale dense (anomalie positive) plus prononcée dans la partie Nord-ouest de la région d'Agadez, ainsi que dans les régions de Tillabéri, Tahoua, et la majeure partie Sud des régions de Maradi,

Zinder et Diffa indiquant des conditions végétatives favorables. En revanche, une couverture végétale inférieure à la normale (orange à rouge) est observée dans le Nord des régions de Diffa, le Nord-est de Zinder, Dosso et le Sud-est de Tillabéri.

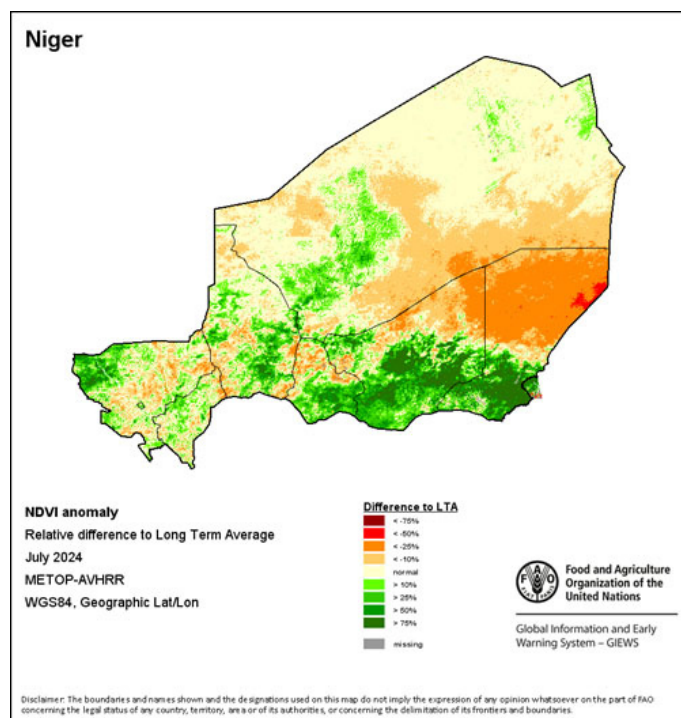


Figure 4 : Indice normalisé de végétation du mois d'août 2024.

## II. SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 AOÛT 2024

### 2.1. Situation phénologique

Le stade dominant pour le mil est la floraison avec 29,3% et l'épiaison pour le sorgho avec 28% sur le plan national. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée à Diffa commune (région de Diffa), à Gaya, Tibiri, Dioundou et Falmey, (région de Dosso), à Madarounfa, Gazaoua, Tessaoua, Dakoro, Guida Roudmji et Mayahi (région de Maradi), à Malbaza, Bouza et Illéla (région de Tahoua), et à Dungass, Magaria, Gouré, Kantché et Takiéta (Région de Zinder). Quant au sorgho le stade le plus avancé est un début de maturité observée à Malbaza (région de Tahoua) (Figure 5).

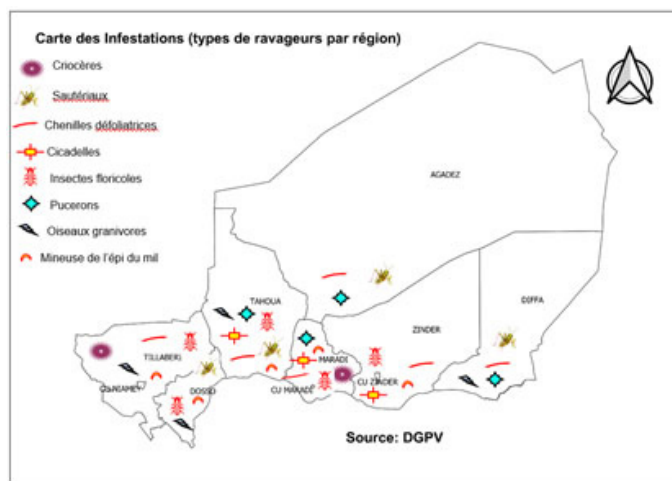


Figure 5 : Stades phénologiques (%) de mil et sorgho par région au 31 août

Pour les cultures de rente (niébé et arachide), les stades dominants sont la croissance et la ramification. Le stade le plus avancé pour le niébé est la maturité observée dans beaucoup de localités des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder. La maturité de l'arachide est observée dans certaines localités des régions de Maradi et de Zinder.

### 2.2. Situation phytosanitaire

La campagne des cultures pluviales 2024 se poursuit activement avec quelques infestations (Figure 6) dans les zones où certaines cultures en place ont connu divers stades d'évolution. La situation phytosanitaire qui a prévalu au cours du mois d'août se caractérise par des :

- Infestations de sautériaux (*Kraussaria angulifera*, *Oedaleus senegalensis*) dans les régions de Dosso (Dogondoutchi), Tahoua (Malbaza, Keita, Abalak), Agadez (Tchirozérine) et Diffa (N'guigmi) ;
- Infestations d'insectes floricoles (*Mylabris spp*, *Decapotoma affinis*, *Dysdercus volkeri*, *Pachnoda interrupta*, *Rhyniptia infuscata*) sur le mil et le niébé dans les régions de Tillabéri (Téra, Abala, Filingué, Bankilaré, Kollo, Torodi), Tahoua (Illéla, Madaoua, Malbaza, Bouza), Zinder (Kantché, Mirriah, Damagaram Takaya), Maradi (Madarounfa, Tessaoua, Mayahi, Gazaoua, Dakoro, Aguié)

et Dosso (Gaya, Boboye, Dogondoutchi, Falmey, Loga, Dioundiou, Tibiri) ;

► Infestations de criocères (*Lema planifrons*) sur le mil dans les régions de Tillabéri (Torodi) et Maradi (Dakoro, Guidan Rounndji, Aguié, Mayahi) ;

► Infestations de cicadelles (*Poophilus costalis*) sur le sorgho et le mil dans les régions de Tahoua (Madaoua, Illéla), Zinder (Magaria, Mirriah, Kantché) et Maradi (Guidan Rounndji) ;

► Infestations de piqueurs-suceurs (*Locris rubens*) sur le mil dans les régions de Tahoua (Madaoua) et Maradi (Guidan Rounndji) ;

► Infestations de la mouche de pousses (*Atherigona soccata*) sur le sorgho dans la région de Tahoua (Bouza) ;

► Infestations de la chenille défoliatrice (*Amsacta meloneii*) sur le niébé, sésame et arachide dans les régions de Tahoua (Madaoua), Diffa (Maïné Soroa, N'guigmi, Goudoumaria), Maradi (Tessaoua, Aguié, Mayahi, Gazaoua, Madarounfa), Zinder et Niamey ;

► Infestations de la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs dans les régions de Tillabéri (Torodi), Diffa (N'guimi, Maïné Soroa, Goudoumaria) et Agadez (Iférouane) ;

► Infestations de la chenille défoliatrice (*Spodoptera exempta*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Tillabéri (Kollo) et Diffa (Maïné Soroa, Goudoumaria) ;

► Infestations de la chenille défoliatrice (*Noorda blitelis*) sur le moringa dans les régions de Diffa (N'guigmi, Goudoumaria), Agadez (Tchirozérine) et Tillabéri (Téra, Torodi) ;

► Infestations de pucerons (*Aphis craccivora*) sur le niébé, le maïs, l'arachide, la pastèque, le melon et l'oseille dans les régions de Tahoua (Madaoua), Agadez (Tchirozérine, Bilma), Diffa (Maïné Soroa, Goudoumaria, N'guigmi), Maradi (Tessaoua, Aguié, Mayahi, Guidan Rounndji) et Niamey ;

► Infestations de Thrips (*Thrips tabaci*) sur l'oignon dans la région d'Agadez (Tchirozérine, Iférouane) ;

► Infestations d'acariens sur l'oignon dans la région d'Agadez (Tchirozérine, Iférouane) ;

► Infestations du foreur de tiges (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Tillabéri (Filingué, Torodi), Maradi (Guidan Rounndji), Tahoua (Bouza, Keita), Dosso (Boboye, Dogondoutchi, Loga), Zinder (Mirriah, Damagaram Takaya) et Niamey ;

► Attaques d'oiseaux granivores dans les régions de Dosso (Gaya, Tibiri), Tahoua (Bouza, Keita, Malbaza, Konni), Maradi (Guidan Rounndji) et Tillabéri (Ballèyara) ;

► Infestations de la mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella*) dans les régions de Dosso (Boboye), Tillabéri (Filingué, Say), Tahoua (Illéla, Madaoua, Bouza), Maradi (Guidan Rounndji, Aguié, Mayahi, Madarounfa) et Zinder (Magaria, Mirriah, Takiéta).

Les superficies infestées du début de la campagne au 31 août sont évaluées à 30 402,5 ha dont 24 477 ha traités soit un taux de couverture de 80,50%.

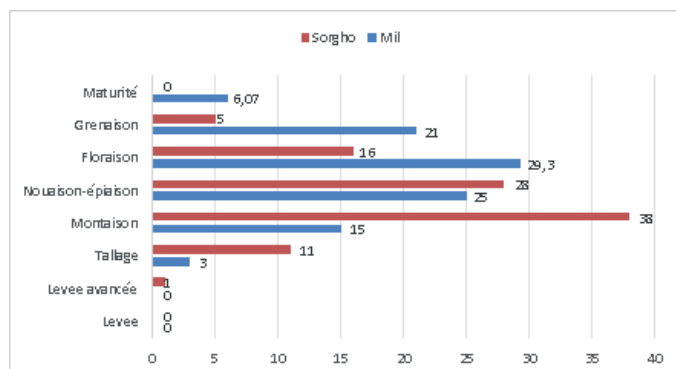


Figure 6 : Carte des infestations

Dans le cadre de la lutte biologique contre la chenille mineuse de l'épi du mil, l'élevage de *Corcyra cephalonica* indispensable à la production en masse de *Habrobracon hebetor* se poursuit normalement au niveau du laboratoire de la DGPV. Des opérations de lâcher se poursuivent activement dans les localités des régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

### 2.3. Situation acridienne

Au cours de ce mois d'août, des précipitations modérées à fortes ont été enregistrées dans les aires de reproduction estivale et de grégarisation du Criquet pèlerin. Les conditions écologiques sont très favorables à son développement. En conséquence, des regroupements d'individus solitaires pourraient s'observer dans les stations favorables.

### 2.4. Situation pastorale

La situation pastorale en fin d'août 2024 est caractérisée par une amélioration du cycle végétatif des herbacés, même si ce tapis herbacé présente une physionomie variable selon les localités et les régions. Dans certaines localités, le recouvrement végétatif des herbacés est peu dense avec des plages nues, notamment dans les régions de Tillabéri (départements de Téra, Banibangou, Abala, Filingué, Torodi), Zinder (Gouré et Tanout), Maradi (Dakoro, Bermo) et Tahoua (Tchintabaraden et Abalak). Des situations exceptionnelles de production de pâturage sont observées dans d'autres localités, à savoir les départements de Tesker, Tchirozérine, Abalak, Tanout, Aderbissinat, Ingall et Bermo.

Le stade phénologique dominant des herbacés varie de l'épiaison à la grenaison pour les graminées et de la floraison à la formation des gousses pour les légumineuses aussi bien en zones pastorales qu'agricoles. Cependant, il faut noter que plusieurs aires de pâturages des régions de Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri et Zinder, sont colonisées par des espèces peu ou pas appréciées par les animaux comme le *Sida cordifolia*.

L'état d'embonpoint des animaux varie de passable à bon. Le terme de l'échange est en défaveur des éleveurs au niveau de toutes les régions du pays sauf à Niamey.

L'abreuvement des animaux s'effectue sans grande difficulté au niveau des points d'eau de surface, ayant un bon remplissage avec les fortes précipitations enregistrées.

Les figures 7 et 8 illustrent les situations des pâturages respectivement au niveau des régions de Zinder et Maradi.



Figure 7 : Jachère à *Cenchrus biflorus*, Tanout (Région de Zinder)



Figure 8 : Des ovins dans l'aire pastorale de Kornaka (Région de Maradi)

### 2.5. Évolution des prix sur les marchés

Les cours des produits sur les marchés suivis montrent que les niveaux des prix sont en hausse pour tous les produits agricoles suivis comparés à l'année passée à la même période, avec un pic observé pour le niébé (hausse de 81%) (Figure 9).

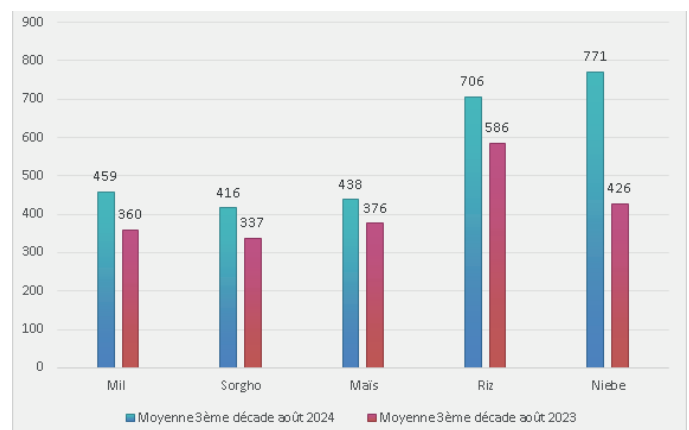


Figure 9 : Cours des produits (F/kg)

### III. SYNTHÈSE

L'abondance et la régularité des pluies au cours du mois d'août ont favorisé un bon développement végétatif des cultures.

Les cours de produits restent relativement élevés par rapport à l'année passée.

Sur le plan phytosanitaire des infestations d'ampleur moyenne ont été observées sur les principales cultures et la situation est sous contrôle.

La situation du Criquet pèlerin demeure pour l'instant calme.

La situation pastorale a été caractérisée par un bon développement du tapis herbacé. Les termes de l'échange sont en défaveur des éleveurs, sauf à Niamey et alentours.

### IV. PERSPECTIVES

Au vu des perspectives de poursuite de pluies faibles à modérées voire fortes par endroits annoncées par la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), les besoins en eau des cultures seront satisfaits ce qui leur permettra de boucler leur cycle végétatif.

Les attaques de sautériaux pourraient persister voire s'intensifier avec de nouvelles éclosions de larves du fait des conditions écologiques favorables.

Des nouvelles infestations pourraient être observées sur les légumineuses (arachide et niébé); les infestations de la mineuse de l'épi du mil déjà déclarées dans certaines localités des régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder pourraient s'intensifier surtout si une rupture des pluies intervenait.

Les insectes floricoles pourraient se manifester sur le mil dans toutes les régions.

La situation actuelle relative au Criquet pèlerin est calme, néanmoins, on pourrait s'attendre à une concentration d'individus solitaires dans les zones favorables. Les opérations de surveillance vont se poursuivre afin d'avoir une idée assez claire du potentiel acridien autochtone et d'évaluer les conditions écologiques.

La situation pastorale va s'améliorer davantage au vu des conditions pluviométriques favorables.

Les cours des produits vont connaître une baisse pour le mois prochain avec le début des récoltes.

## V. AVIS ET CONSEILS

► Poursuivre et intensifier les opérations de surveillance et de prospection des cultures pour éviter toute surprise d'apparition de foyers d'infestations ;

► Renforcer la surveillance particulièrement par rapport à la chenille mineuse de l'épi du mil et déclencher l'alerte si sur 100 m<sup>2</sup> apparaît une mine sur un épi ;

► Poursuivre la prospection dans les zones de grégarisation du Criquet pelerin ;

► Veiller à la surveillance des animaux transhumants pour prévenir tous conflits entre agriculteurs et éleveurs ;

► Renforcer la surveillance zoo sanitaire ;

► Anticiper les opérations de bande pare-feu pour la protection du pâturage.



## Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

|                   |                                                                                          |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DGA</b>        | Direction Générale de l'Agriculture                                                      |
| <b>DMN</b>        | Direction de la Météorologie Nationale                                                   |
| <b>DGPV</b>       | Direction Générale de la Protection des Végétaux                                         |
| <b>DGPD/PIA</b>   | Direction générale de Développement Pastoral et de la Production des Industries Animales |
| <b>CNLA</b>       | Centre National de Lutte Antiacridien                                                    |
| <b>DGGR</b>       | Direction Générale de Génie Rural                                                        |
| <b>ONAHA</b>      | Office National des Aménagements Hydroagricoles                                          |
| <b>INRAN</b>      | Institut National de la Recherche Agronomique du Niger                                   |
| <b>SA/MAG/EL</b>  | Direction Générale des Statistiques Agricoles                                            |
| <b>IGS/MAG/EL</b> | Inspection Générale des Services/MAG                                                     |
| <b>DGRE</b>       | Direction Générale des Ressources en Eau                                                 |
| <b>DNPGCA</b>     | Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires                  |

## Contacts :

**M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN**, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20732160, Mail : [katielloulaw@gmail.com](mailto:katielloulaw@gmail.com)

**M. OUSMANE ABDOU**, Point focal, DGA

Tél: +227 90 34 09 28

E-Mail: [ous\\_ab@yahoo.fr](mailto:ous_ab@yahoo.fr)

## Cellule de Communication - DMN

**M. Samaïla Also ISSA**

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

Mail : [samailaalsoi@gmail.com](mailto:samailaalsoi@gmail.com)

**M. Maï Wandara Zakaria**

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

Mail : [zakariawandara67@gmail.com](mailto:zakariawandara67@gmail.com)

## VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat - Agriculture et Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

